pée dans le *Vaisseau Fantôme* et il n'y a qu'à chaudement complimenter l'excellent cadre de chœur de l'Opéra-Comique et leurs chefs MM. Busser et Leroux. C'est M. Luigini qui préside à l'exécution musicale de cette œuvre orchestrée par Wagner avec une surprenante maîtrise, une habile entente des timbres, indices significatifs chez un compositeur qui atteignait à peine trente ans.

Après l'étonnante page symphonique qu'est l'ouverture, la salle a fait une ovation à l'éminent chef d'orchestre et à ses instrumentistes; d'ailleurs M. Luigini conduit le *Vaisseau Fantôme* avec son autorité de wagnérien convaincu, et les moindres intentions du maître y sont religieusement observées. C'est un régal et, de plus, un gros succès à l'actif de notre deuxième théâtre lyrique qui, si l'on s'avisait de comparer, pourrait souvent se compter comme le premier.

M. Chevillard a eu l'audace de donner son concert malgré la coïncidence du premier jour de l'an. La séance était consacrée entièrement à Beethoven ; le maître allemand avait à lutter contre les visites congratulatoires, les « thés » et les marrons glacés ; combat épique ! La salle n'était pas remplie comme à l'ordinaire, mais l'exécution n'en fut pas moins très belle surtout dans l'admirable *symphonie héroïque* que M. Chevillard conduit avec une aisance, une autorité remarquables.

M. Sechiari, violon solo, a fort joliment joué la Romance en *sol*, et le groupe des instruments à cordes s'est fait applaudir dans la *Sérénade* extraite d'un trio. Le concert se terminait par la belle et théâtrale ouverture de *Léonore* et commençait par une *Ouverture* en *ut* majeur qui ne perdra rien à rester sur les rayons des bibliothèques ; œuvre de commande que Beethoven lui-même ne devait pas compter comme une des meilleures sorties de sa plume. Succès aussi pour M. Frolich dans les mélodies du maître.

Je n'ai pu assister à la douzième Matinée-Danbé et je le regrette car M. Bedetti, le violoncelliste virtuose s'y faisait entendre dans un fragment du *Concerto* de Lalo, accompagné par le quintette à cordes, sous la direction de M. Jules Danbé, et Mlle Ch. Lormont et M. Soulacroix, assumaient la partie vocale dans des mélodies de M. Covillier, accompagnées par l'auteur.

J'aurai l'occasion de revenir sur un projet très louable : il s'agit de remettre à la scène les œuvres lyriques classiques. M. Viardot est à la tête de l'entreprise et les représentations seraient lieu au théâtre du Gymnase. Il est à croire que ce qui a réussi pour les vieux maîtres symphoniques, aura le même succès pour les ancêtres du théâtre. Acceptons-en l'augure,

GUSTAVE MOUCHET.

NOUVELLES de la Région

Mort de la rage à Liévin

Un soldat mordu par la victime

Le 12 novembre dernier, M. Alfred Defer, 28 ans, mineur, demeurant chez M. Duflo, boucher, rue de Lens, était mordu par un chien appartenant à son patron d'auberge. Croyant à un accès de mauvaise humeur de la part de l'animal, il ne porta pas attention à sa morsure et s'en désintéressa complètement.

Vers le 1er décembre, M. Duflo, qui avait été mordu également, ainsi que son plus jeune fils âgé de six ans, fit examiner l'animal qui fut reconnu atteint d'hydrophobie et abattu. Les trois personnes se rendirent alors à l'Institut Pasteur de Lille et en revinrent après avoir suivi le traitement antirabique. Defer avait repris son travail journalier et rien ne faisait prévoir ce qui allait advenir.

Dimanche dans l'après-midi le jeune homme était dans un état d'énervement inquiétant. Il allait et venait, proférant des menaces à l'adresse de ceux qu'il voyait. Il claquait des dents et voulait mordre.

Ces symptômes inquiétèrent M. Duflo qui résolut de le faire transporter en lieu sûr. Defer fut donc placé dans une voiture pour être conduit à l'hôpital de Lens. Chemin faisant, il fut pris de violents accès de rage et mordit à la face et à la main le fils de M. Duflo, soldat au 145e de ligne, qui voulait le maîtriser.

N'ayant pu être admis à l'hôpital de Lens, faute de place, le malade fut reconduit à Liévin et enfermé dans une dépendance de la mairie.

Alors là se passèrent des scènes horribles que l'on ne peut décrire. Defer se roulait par terre, criait, se démenait, l'écume à la bouche et les yeux injectés de sang.

Il suppliait qu'on le tue pour mourir plus vite. Après douze longues heures d'horribles souffrances, l'infortuné jeune homme rendit le dernier soupir.

De Saint-Amand à Wallers

A partir du 3 Janvier les voyageurs seront admis à titre d'essai et jusqu'à nouvel avis dans le train de matériel vide n° 1941 circulant entre Saint-Amand et Wallers.

Ce train desservira les stations suivantes aux heures ci-après :

Saint-Amand, dép. 10 h. ; PV La Broyère arr. 10 h. 04 ; Millonfosse, arr. 10 h. 06 ; Hasnon, arr. 10 h. 10 ; Wallers, arr. 10 h. 17.

Le nouveau tarif des tissages A ARMENTIÈRES

On sait que le nouveau tarif des tissages établi par la Commission mixte devait entrer en vigueur à partir du 1er janvier.

L'application n'a pas été générale jusqu'à présent, mais aucun incident n'a encore été soulevé.

AFFREUX ACCIDENT à l'Hôpital d'Armentières

Enlevé par la cale d'un volant. — Mort instantanée

M. Achille Leurs, 61 ans, né à Merville, journalier, au service des établissements charitables, entrait mardi après midi, vers trois heures et quart, pour se chauffer près du moteur à gaz qui actionne la pompe du forage.

Ce moteur, d'une force de huit chevaux, est installé dans une petite salle dépendant de la buanderie.

Il n'existe de chaque côté du moteur, qu'un passage inférieur à 1 m. 50 et la cale qui fixe sur l'arbre un des deux volants fait saillie de près de quinze centimètres.

On suppose que le tablier de Leurs fut saisi par cette cale ; quoi qu'il en soit de la cause initiale de l'accident, le mécanicien Debuf aperçut tout à coup son camarade Leurs tournant avec une rapidité vertigineuse autour de l'arbre du volant jusqu'à ce que ses vêtements fussent complètement déchirés.

Le moteur arrêté, on releva le corps de Leurs dont la mort a été instantanée. Le crâne était fracturé, le bras droit presque arraché, les genoux fracturés ainsi que les pieds.

M. Videt, commissaire de police, a procédé à l'enquête.

CARNET DU LECTEUR

DEUIL

A Lille. — Mardi matin ont eu lieu, en présence d'une foule nombreuse, les obsèques de M. Jean Barbe, avocat, ancien bâtonnier, ancien adjoint au maire de Lille. Le deuil était conduit par MM. Jean, Henri et Pierre Barbe, fils du défunt ; les coins du poêle étaient tenus par M. Triboordeaux, conseiller général, un membre du Bureau de Bienfaisance et deux membres du Barreau.

De splendides couronnes avaient été envoyées par la Ville de Lille, le Barreau, le Bureau de Bienfaisance et les anciens élèves du Lycée.

Derrière le cercueil suivait une délégation du barreau en robe, la délégation de l'Association des Anciens Elèves du Lycée, comprenant MM. Bulaing, professeur à la Faculté des Sciences, président ; les docteurs Paluhiau, Delearde, membres du Comité ; Oudart, professeur d'escrime, etc., enfin une délégation d'élèves du Lycée Faidherbe, avec M. Crevaux, proviseur.

Dans l'assistance nous avons remarqué MM. Aubanel, secrétaire général de la préfecture ; Delsalle, maire de Lille ; Vandame, Danchin, Cointrelle, A. Gossart, Laurenge, Dubureq, adjoints ; Deblarre, Mourmant, conseillers municipaux ; Dassonville, président ; Chancel, vice-président du tribunal civil ; Tainturier, procureur de la République ; Valette, juge ; Delate, Coupilland, juges d'instruction ; Leclercq, Houzé Le Huérou-Kérisel, substitute ; Frémicourt, juge suppléant ; Desbordes, directeur des douanes ; Stoclet ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Bonnarie, directeur de l'enseignement ; Dubno, inspecteur d'académie, Miont, inspecteur primaire.

MM. Tilrau, vice-président, Harland, Sebert, administrateurs, et Deswaff secrétaire du Bureau de bienfaisance ; Sonriaux, directeur de la maison centrale de Loos ; Finot, archiviste du département ; Dupire, sous-inspecteur de l'enregistrement et des domaines ; Arthur Dubam, membre de la Chambre de commerce ; Vaillant, juge au Tribunal de commerce ; Alban Cottignies, président de la Société des Sauveteurs du Nord ; Mongy.

MM. les docteurs Dutilleul, médecin-légiste ; Fockeu, Gérard, professeurs à la Faculté de médecine ; le commandant Druez ; Bourdon, directeur des travaux municipaux ; Vivier des Vallons, commissaire central ; Lecomte, commissaire aux délégations judiciaires ; Montagne, greffier d'instruction ; Defaire, membre du Conseil provincial de Liège ; Cliquennois-Paqua ; Raoul Bondual, adjoint au maire de Loos ; Pasquesoone, capitaine des pompiers de Quesnoy, etc.

Au cimetière de Mons-en-Barœul plusieurs discours ont été prononcés par M. Camus, bâtonnier de l'ordre des avocats, par M. Alphonse Buisine, président de l'Association des Anciens Elèves du Lycée de Lille, qui a adressé un dernier adieu touchant à l'ancien camarade ; par M. Triboordeaux, conseiller général, au nom du vieux parti républicain lillois, et par M. Lelièvre, maire de Mons-en-Barœul.

A Lille. — Nous apprenons la mort de M. le Dr Emile Fouquet, décédé à Paris, le 1er janvier à l'âge de 28 ans.

Cette mort frappe cruellement une famille des plus sympathiques. M. le Dr Fouquet est le fils de M. Fouquet, directeur de l'école Littré, place de l'Arbonnoise, à Lille.

Après d'excellentes études au Lycée et à la Faculté de Lille, il s'était rapidement conquis une place des plus honorables dans le monde médical. La mort l'enlève à l'affection de ses parents et de ses nombreux amis au moment où un avenir brillant s'ouvrait devant lui.

Le corps du jeune défunt a été ramené à Lille, où il est arrivé hier soir à 9 heures.

L'enterrement aura lieu demain jeudi 5 janvier à 10 heures. Réunion à la maison mortuaire, place de l'Arbonnoise, à 9 h. 3/4. Il sera inhumé au cimetière l'Est.

Nous présentons à sa famille éplorée, nos sincères sentiments de condoléance

A Bruay. — On annonce la mort de M. Louis Hug, maître de verreries, ancien adjoint au Maire, président de la Ligue radicale de Bruay. M. Hug était âgé de 48 ans.

LE BOULEVARD Lille—Roubaix—Tourcoing

Les nouvelles propositions Mongy. — La part du département. — Le rapport financier du Préfet

Le Conseil Général du Nord est convoqué pour le lundi 9 janvier, à l'effet de statuer sur de nouvelles propositions relatives au boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing. Dans un rapport qu'il vient d'adresser à tous les membres de l'assemblée départementale, M. le Préfet du Nord reproduit la demande de M. Mongy, les propositions de M. l'Ingénieur en chef, et finalement explique les moyens financiers qui permettront l'accomplissement de la route projetée.

La dépense prévue par la déclaration d'utilité publique du 21 juillet 1903 était de 4 millions 400.000 francs, dont 2 millions devaient être fournis comme subvention par M. Mongy, concessionnaire d'un réseau de tramways devant emprunter la dite route.

Au moment où M. Mongy fut mis en demeure d'avoir à exécuter ses promesses, le marché financier ne lui avait pas permis de constituer sa société.

Pour ne point prononcer la déchéance de l'honorable concessionnaire, le Conseil, sur la demande de M. le préfet, décida de donner mandat à M. Vincent de continuer les négociations, qui seraient soumises à une séance extraordinaire de l'assemblée.

Depuis lors M. Mongy s'est entendu avec M. Rynznsky, représentant de la Société l'Union des Tramways dont le siège est à Bruxelles et qui le 21 décembre dernier versait à la Trésorerie Générale une somme de 295,000 francs constituant avec les 105,000 fr. déjà versés par M. Mongy une garantie totale de 400,000 francs.

Comme complément de garantie viendront s'ajouter l'affectation ultérieure des usines et du matériel.

Le cautionnement de 295,000 francs sera remboursé par cinquième, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La société sera constituée dans le délai de trois mois suivant le décret d'approbation.

Si le département adopte les nouvelles propositions de M. Mongy il devra reprendre la part de travaux qui lui incombe dans la construction du boulevard, travaux qui s'étaient trouvés interrompus par leur connexité avec ceux des tramways.

Les promesses de vente actuellement signées représentent une surface de 53 hectares y compris 15 maisons, représentent une dépense de 1 209.000 francs. Il a été payé déjà sur cette somme 346.000 francs.

Les expropriations et les travaux à exécuter en 1905 représentent un crédit de 1.124 000 fr. Dans ces conditions le département doit prévoir la réalisation d'emprunts s'élevant au total à 4.400.000 fr. dont 2.400,000 fr. pour 1905 et 2.000 000 fr. pour 1906.

Le programme d'exécution est arrêté ainsi : 1° Réalisation des promesses de vente. — 2° Formalités d'expropriation et, simultanément — Exécution du projet entre la route départementale N° 14 et le parc de Barbieux — Construction d'un pont sur la Marque.

Puis : Etablissement des plantations — Terrassements pour déviations des lignes de Lille à Calais et de Tourcoing à Menin (à exécuter d'accord avec la Compagnie du Nord) — Construction des ponts sous les voies existantes.

Ce dernier travail s'achèverait en 1906 pendant que l'on terminerait les terrassements et les chaussées.

M. le Préfet fait suivre le rapport de M. Stoclet auquel nous avons emprunté les renseignements ci-dessus, d'un exposé financier de la question.

D'un emprunt de 4,200.000 fr. contracté en 1903 pour la construction de casernes de gendarmerie et la construction du boulevard, il reste disponibles 958,031 fr. qu'il sera possible de compléter jusqu'à concurrence d'un million.

L'ingénieur en chef estimant à 4.400,000 francs, le montant de la dépense à prévoir, il reste à voter un emprunt complémentaire de 3.400,000 fr. à qui pourrait être affecté à la Caisse des Dépôts et Consignations au taux de 3,65 %.

La construction du boulevard devant durer deux ans, on réaliserait 2.400,000 fr. en 1905, et les 2 autres millions en 1906.

Pour la première réalisation, le budget départemental aurait à supporter : 1° 25.550 fr. pour le paiement d'un trimestre d'intérêts, plus 41,968 pour compléter le million, soit 67.518 fr.

Pour la seconde réalisation en 1906 les intérêts s'élèveraient à 124.100 fr.

En 1907, l'amortissement fonctionnerait, et le montant de l'emprunt de 3.400.000 francs serait remboursé en 28 annuités, ce qui porterait à 30 ans la durée de l'opération, qui rentrerait ainsi dans la compétence du Conseil général.

L'annuité à servir pendant cette période s'élèverait à 195.894 francs ; mais la société concessionnaire, qui a déjà versé 105.000 fr., rentrerait dans l'opération pour 1.895.000 fr. Elle serait tenue d'y coopérer pendant 28 ans, pour une somme annuelle de 109.182 fr.

La charge du département de 1907 à 1935 serait donc réduite à 86.712 francs, correspondant à une imposition extraordinaire de 46 centièmes de centime.

Le département n'étant imposé que de six centimes extraordinaires, le Conseil général peut autoriser l'imposition de ces 46 centièmes de centime sur le produit des 12 centimes extraordinaires que le département peut s'imposer en vertu des lois des 10 août 1871 et 13 juillet 1898.

C'est sur ces projets que le Conseil général du Nord aura à statuer dans sa séance du lundi 9 janvier.

Dernière Heure

LA GUERRE

A PORT-ARTHUR

Les propositions de Stœssel

Che-Fou, 3 janvier.

Le 1er janvier à 4 heures de l'après-midi, le général Stœssel a envoyé vers le général Nogi, l'enseigne Maltenko avec une lettre contenant la proposition de capituler aux conditions suivantes :

1° Tous les hommes valides pourront quitter la forteresse avec leurs armes, sous l'obligation de ne plus prendre part à la campagne actuelle.

2° Les blessés et les malades seront expédiés avec leurs armes en Russie après leur guérison.

3° Les personnes privées, femmes, enfants et étrangers resteront confiées aux soins des Japonais.

Le général Nogi se trouvait à Dalny.

Un torpilleur japonais se tient près des torpilleurs russes désarmés.

La famine

St-Pétersbourg, 3 janvier

Des embarcations remplies de matelots ayant appartenu au *Pobieda*, au *Peresviet* et au *Retvizan* sont arrivées à Chefou. Les matelots rapportent que la garnison de Port-Arthur était sans viande depuis longtemps.

Les forts occupés

Tokio, 3 janvier.

Les Japonais ont pris possession d'un grand nombre de forts à Port-Arthur. Les ouvriers russes et les fonctionnaires seront autorisés à rentrer en Russie sur parole.

Les commissaires ont signé l'acte de capitulation à 9 h. 45 hier du soir. Le contrat indique que les officiers russes iront au Japon comme prisonniers de guerre.

La garnison désarmée

Tokio, 3 janvier.

On annonce officiellement que la garnison de Port-Arthur sera désarmée. Il n'est pas encore officiellement annoncé qu'elle sera faite prisonnière.

Les torpilleurs à Chéfou

Le consul de Chéfou télégraphie que les torpilleurs *Vlastny*, *Serditi* et *Scory* arrivé dans ce port le 1er janvier ont annoncé la capitulation de Port-Arthur.

Télégrammes de Stœssel

St-Pétersbourg, 3 janvier.

L'empereur a reçu du général Stœssel deux télégrammes datés du 27 et du 28 décembre, dans lesquels le héros de Port-Arthur donne des détails sur les derniers combats et annonce que le scorbut et le bombardement ont fait de terribles ravages dans les rangs de la garnison. Quatorze mille malades se trouvaient à cette date dans les hôpitaux ; dix mille hommes, tous malades, étaient sous les armes.

Une ville en ruines

Chéfou, 3 janvier.

Le lieutenant Klikewitch, commandant de la dernière embarcation qui quitta Port-Arthur a déclaré dans une entrevue :

Lorsque j'ai quitté Port-Arthur, la ville et la forteresse étaient complètement en ruines. L'entrée du port était obstruée.

C'est tout simplement une poignée d'hommes épuisés qui a capitulé et un désert rempli de débris que les Japonais ont conquis. Pas un des splendides bâtiments de Port-Arthur ne reste debout.

AUTOUR DE MOUKDEN

Moscou, 3 janvier

Les ateliers de construction de Moscou ont reçu l'ordre de fournir des tramways et des voitures pour l'armée de Mandchourie. Le ministre de la guerre a donné les mêmes ordres à Kharkoff. Le service des tramways sera arrangé de façon à permettre le transport plus rapide des troupes et des provisions sur le grande étendue des opérations du général Kouropatkine.

Le retour de la flotte russe

Paris, 3 janvier.

St Pétersbourg, 3 janvier. — Le voyage du Tsar dans le gouvernement de Kharkoff, est ajourné jusqu'en février. On annonce que Nicolas II a décidé de rentrer à St-Pétersbourg, à la nouvelle de la capitulation de Port-Arthur. Le bruit court que le rappel de la flotte de Rojdestvensky est chose déjà arrêtée.

NOUVELLES DIVERSES

Brest, 3 janvier.

Le croiseur *Guichen* a reçu l'ordre de quitter Brest pour aller au-devant du croiseur *Kléber*.

Paris, 3 janvier.

Par suite de l'encombrement des neiges et de la violence du vent, tous les trains des grandes lignes sont arrivés ce matin à Paris avec des retards assez considérables.

MOUVEMENT SOCIAL

Les dockers de Brest

Brest, 3 janvier.

Les dockers ont interrompu le travail sur les quais et à bord des navires, les armateurs ayant refusé d'appliquer la convention aux termes de laquelle ils s'engageaient à payer à l'avenir les ouvriers 5 francs par jour.

Les dockers ont tenu une réunion à la Bourse du Travail et ont parcouru les rues en chantant des airs révolutionnaires.

Les grèves dans le midi

Cette, 3 janvier.

Les bateliers du port de Mèze viennent de se mettre en grève.

Ils revendiquent la journée de 5 francs au lieu de 4 fr. 50, soit une augmentation de 50 centimes et les marchandises transportées à bord.

Une grève à Venise

Venise, 3 janvier.

Tous les ouvriers du port de Venise se sont mis en grève par suite du refus de leurs patrons d'améliorer les salaires.

Les grèves en Russie

Bakou, 3 janvier.

Depuis le 26 décembre, les ouvriers de la région pétrolifère de Bakou sont en grève. Les grévistes, qui sont peu nombreux, tiennent des réunions tumultueuses. Ils se livrent à des violences. La police intervient et de nombreuses arrestations son opérées. Le mouvement se propage dans tout le district de Bakou.

La mort de M. Syveton

La fortune de Mme Syveton

Bruxelles, 3 janvier.

M. Russens père, a été chargé par les magistrats de Verviers d'évaluer la fortune de sa fille. Mme Syveton aurait reçu en dot 100,000 francs, auxquels il faut ajouter une prime d'assurance de 100,000 francs et une seconde prime de 50,000 francs touchée à la mort de son premier mari. A l'heure actuelle, M. Russens évalue l'avoir de sa fille à 210,000 francs environ.

L'argent de la Patrie Française

Bruxelles, 3 janvier.

M. Jules Lemaître, président de la Patrie Française, vient d'assigner devant le tribunal d'Anvers la banque anversoise et M. Swys, agent de change, en restitution des sommes qui auraient été versées par M. Syveton dans cette banque au nom de la Patrie Française.

Une confrontation

Paris, 3 janvier.

Le docteur Tolmer et M. Alphonse Ménard, convoqués par le Juge d'Instruction, sont arrivés au Palais presque simultanément.

Ils ont pénétré ensemble chez M. Boucard.

Le bruit court dans les couloirs qu'il s'agit d'une confrontation. Elle semble même devoir être longue.

De nombreux témoins sont présents chez M. Boucard, notamment une dame inconnue.

La femme du concierge de Mme Syveton a été également reçue par le Juge.

Les couloirs sont peu animés ; l'intérêt qui, dès le premier jour s'attachait à cette affaire, semble décroître.

Déposition du concierge

Le dernier témoin entendu cet après-midi par M. Boucard, est le concierge de Mme Syveton, M. Jondeau. De nombreux incidents ont marqué sa déposition,

C'est ainsi qu'il a énergiquement protesté contre les propos rapportés par le *Petit Parisien* et que ce journal disait tenir d'une personne bien informée.

M. Jondeau a demandé à être mis en présence de cette personne afin de réfuter ses assertions.

Demain aura lieu la confrontation de Mme Syveton avec le docteur Barney.

Le froid

Dijon, 3 janvier.

Le froid est excessif dans la région ; il atteint de 15 à 20 degrés au-dessous de zéro. Les rivières et la Saône elle-même sont gelées. Dans le village de Longuecourt des ouvriers ont été trouvés morts dans une grange où ils s'étaient abrités pour passer la nuit.

Remiremont, 3 janvier.

Le froid est excessif depuis plusieurs jours. Le thermomètre est descendu, aujourd'hui, à 15 degrés au dessous de zéro.

Perpignan, 3 janvier.

Le froid est très rigoureux. Les rivières sont prises dans la partie haute de l'arrondissement de Prades où le thermomètre est descendu à 20 degrés au-dessous de zéro.

La neige est tombée en abondance.

Auch, 3 janvier.

Le froid augmente. La nuit dernière, le thermomètre est descendu au-dessous de 11 degrés.

Bordeaux, 3 janvier.

L'intensité du froid tend à s'accroître, cette nuit, on a enregistré 11 et 12 degrés centigrades au-dessous de zéro. A dix heures du matin, il y avait encore 7 degrés.

De nombreux accidents sont signalés.

Montpellier, 3 janvier.

La gelée est intense dans toute la région. Le canal du Midi est gelé et la navigation complètement suspendue.

HORS DE FRANCE

La question de la Somalie

Rome, 3 janvier

D'après les nouvelles reçues par la *Tribuna*, le Mad-Mullah a demandé à conférer avec les autorités italiennes de la Somalie. Il aurait consenti à mettre fin à sa lutte contre les Anglais et à accepter la protection italienne, à condition de pouvoir exercer librement son commerce (sauf celui des armes et des munitions). Le péril madhiste, dans la Somalie, peut être considéré comme définitivement conjuré.

L'agitation politique en Russie

Saint-Pétersbourg, 3 janvier.

Le comité des ministres s'est réuni aujourd'hui pour délibérer sur le premier paragraphe de l'Ukase impérial relatif aux réformes. Les débats ont été remis à une séance extraordinaire fixée au 24 décembre (style russe).

Le mouvement révolutionnaire

Le mouvement socialiste et révolutionnaire augmente d'intensité, cette recrudescence a eu lieu depuis la publication du rescrit du Tsar qui n'a pas donné satisfaction à l'opinion publique.

On dit qu'un grand nombre de bombes et de grenades sont entre les mains des révolutionnaires et qu'à un jour fixé des attentats seront commis.

On dit que les premières victimes des attentats anarchistes seront trois augustes personnages et un ministre qui est très détesté.

On croit qu'au moment où la révolution éclaterait en Russie l'armée et la marine feront cause commune avec le peuple. L'Empereur n'aura que la Garde impériale pour le défendre.

Nouveaux attentats

Des troubles sérieux continuent à avoir lieu dans les provinces occidentales de la Russie. Les manifestants ne se bornent plus à laisser voir leur mécontentement à l'égard du gouvernement, mais ils s'en prennent aux fonctionnaires, et vont jusqu'à attaquer les propriétés de personnalités privées.

Après l'attentat contre le chef de police Sakharof, à Chacha, c'est à Kislce et à Konsk que des troubles graves ont éclaté. Un groupe de révolutionnaires a fait sauter le pont du chemin de fer entre les stations de Jedlinie et de Rodom.

La police qui essayait de leur barrer la route, fut accueillie à coups de revolver. Finalement la force publique put disperser les manifestants dont beaucoup ont été arrêtés. A Konsk, une importante fabrique de machines a été complètement détruite par les révolutionnaires.

D'autre part, on mande Lodz que le pont de chemin de fer situé près de Pabianice a été miné.

Une des mines a fait explosion, mais heureusement sans faire de grands dégâts.

Une partie du tablier du pont a été arrachée, mais la construction métallique est restée intacte.

Une seconde mine qui allait faire explosion a été découverte à temps par un garde-voie qui a éteint la mèche au péril de sa vie.

A la suite de ces faits toute la ligne est surveillée militairement.

Un autre attentat a eu lieu à Lodz.

Une bombe remplie de poudre a fait explosion à proximité de l'Eglise de la Sainte-Croix.

Enfin à Czenstochau une bombe a été lancée contre le monument du Tsar dont le socle a été gravement endommagé.

BOURSE DE BRUXELLES

Fonds de l'Etat. — Bruxelles, lib. 1902 2 1/2 p. c. 109.ss à 108 25 a/s. — Bruxelles, (v) 2 1/2 1886 107.25 à 108.ss a/s. — Bruxelles Marit., 3 p. c. 1897 89.ss à 92.ss.

Charbonnages. — Anderlues, 670.ss à sss.ss — Aiseau-Presles, sss.ss à sss.rs — Bernissart, 412.50 à sss.ss — Bois-d'Avroy, 650.rs à 650 ss — Boringe-Central. 520 ss à 515.ss — Charbonnages belges. 487.50 à 475 ss — Chevalières, 1300.ss à sss.ss — Courcelles-Nord, 1730.ss à 1750.ss — Concorde, 1250 ss à 1325.ss — Couchant de Flénu, 170.ss à 175.rs — Espérance-Bonne-Fortune, 540.rs à 560.ss — Gouffre, 1230.ss à ssss — Grand-Buisson, 950.ss à 925.ss — Grande-Machine à feu, 2640.ss à 2660.ss — Horloz, 1645.ss à 1620.ss — H.-U. Charleroi, 197.10 à 190.ss — Marchiennes, 776.ss à sss.rs — Mariemont, 1960.ss à ssss.ss — Noel-Sart-Culpart, 1350 ss à 1420 ss — Nord de Charleroi, 2100.ss à 2075.ss — Réunis de Charleroi, 1235.ss à 1240.ss — Sacré-Madame, 3500.ss à 3490.ss — Trieu-Kaisin 750.ss à 750.50.

Aciéries. — Baume (forge et laminoirs) 90.rs à 95.ss. — Marcinelle, 221.ss à 227.50. — Sambre-et-Moselle, 253.ss à 254.ss. — Sarrebruck, 8372 50 à ssss.ss.

Zinc. — Asturienne des Mines, 5850.ss à 6050.ss.

NOTRE ALMANACH

L'Almanach illustré du PROGRÈS DU NORD que nous avons mis en vente pour l'année 1905, forme un volume de 250 pages, orné de nombreuses illustrations inédites, imprimé sur papier de luxe, couverture chromo en couleurs.

400 DESSINS ORIGINAUX

En vente dans nos bureaux, chez nos correspondants, dans les kiosques et les principales librairies.

40 centimes

ROUBAIX

Le froid

Hier, et plus particulièrement dans la matinée, la température a été fort rude. D'abord, nous avons eu de la neige, puis une pluie fine qui a occasionné un verglas très gênant pour la circulation.

Les chutes ont été nombreuses, mais peu graves.

Vers le soir la température s'étant un peu adoucie, la circulation est devenue moins pénible.

Nos concitoyens

Notre concitoyen M. H. Ferrat, ex-cor solo de la Grande Harmonie, actuellement professeur de musique à Amiens a été promu officier d'académie. Nos félicitations.

Adjudication

Mardi matin, en présence de MM. G. Wattinne et E. Leblanc, adjoints au maire, G. Browaeys, conseiller municipal, il a été procédé dans une des salles de la mairie, à l'adjudication des travaux d'achèvement du parc de Barbieux, dans la partie comprise entre le kiosque et le cabaret des Mille-Colonnes.

Huit soumissionnaires se sont présentés. M. Victor Béret a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 22 0/0. M. Louis Colin faisait un rabais de 15 0/0 ; M. Léon Honoré 10 0/0, M. G. Tiberghien 20 0/0, M. Carette fils 21 0/0, M. Antoine Bocquet 7 0/0, M. Jules Desplanque 6 0/0, M. César Burette 5 0/0.

Fourneaux économiques

Les fourneaux économiques seront ouverts au public à partir du vendredi 6 janvier. Ils sont situés : rues Saint-Vincent-de-Paul, au poste de police ; des Fossés, au poste de police ; Tarneaux, près de l'école communale de garçons ; des Arts, au poste de police.

Les familles pauvres, secourues ou non par le Bureau de bienfaisance, sont admises à prendre part aux distributions des fourneaux.

Les demandes d'admissions sont reçues, dès à présent, au Bureau central, 2, rue du Château, dans le fond de la cour à droite, de neuf heures du matin à midi, et de deux à six heures du soir.

Le prix des rations est fixé comme suit : viande (100 grammes), 10 centimes ; bouillon ou soupe, 5 cent. ; légumes, 2 cent. ; hareng et œufs (la pièce) 5 cent.

Les personnes qui désirent acheter des bons pour les distribuer aux indigents, doivent s'adresser à M. le Receveur municipal, rue des Lignes, 13, de 8 heures du matin à midi et de deux à quatre heures du soir.

Menus faits locaux

M. Parque Félicien, 45 ans, électricien chez M. Louis Lose, rue du Bois demeurant rue de l'Epeule, cour Govaere, ayant fait une chute au cours de son travail, s'est fracturé la malléole interne du pied gauche, 1 mois de repos.

— Mme Léonie Vandaele, 32 ans, soigneuse à la Société H. Teraynck, boulevard de Fourmies, demeurant rue Decrême, cour Roussel, 2, a été blessée au pied droit par la chute d'une pression. 20 jours.

— M. Liétard Emile, 26 ans, bobineur chez MM. Léon Allart et Cie demeurant 42 bis, rue Antoine, a eu la main gauche prise et blessée par les engrenages d'un bobinoir de ... jours de repos.

— M. Augustin Mand, trente-deux ans, ouvrier boulanger à l'« Economie », demeurant 30, rue de l'Avocat-Croix, a été brûlé au pied par du charbon en feu. Quinze jours.

— M. Vermeulen Léopold, quatorze ans, apprêteur chez M. Vandekerkhove demeurant à Mouvaux, derrière les Cent maisons, a été blessé au bras droit. 25 jours.

— M. Ridelle Adolphe, 31 ans, rattacheur chez M. Amédée Prouvost, demeurant 132, rue Turgot, a été blessé à l'annulaire droit par le pignon du plateau de polissage de son renvideur. Un mois de repos.

— Mme Berte Marie, rue de la Fosse, ... Briet, 21, a trouvé le 2 janvier, place du Trichon, deux petites chaînes avec deux petites boucles et une médaille, le tout en or, marquée C. L...

— M. Béghin, menuisier, boulevard de Paris, a trouvé un chapelet noir.

— Peuvent être retirées au secrétariat de la mairie, les cartes nos 1201 à 1300, permettant d'assister gratuitement le jeudi 5 janvier 1905, à la représentation du théâtre de la rue Archimède.

— Un manteau d'enfant a été trouvé, boulevard de Belfort, par M. Senave Jules, demeurant rue de Beaurewart, cour Desprets, 15.

— Lundi vers midi, en passant dans la rue de l'Epeule, M. Achille Seghers, 18 ans, demeurant rue Marceau, 8, domestique à la boulangerie coopérative « l'Economie », a fait une chute de voiture et s'est luxé le genou droit.

— A l'occasion du Nouvel An, le Bureau de Bienfaisance a distribué à ses assistés 3,000 kilos de viande et sept wagons de charbon.

— Dimanche, dans la soirée, Mlle Berthe Cravet, âgée de 24 ans, soigneuse, demeurant rue de Wagram, s'est fait des plaies au cuir chevelu et s'est fracturé la clavicule gauche en tombant dans les escaliers de sa demeure.

— M. Louis Carpentier, âgé de 58 ans, demeurant boulevard d'Halluin, s'est fait des contusions à la nuque en tombant dans les escaliers.

— En tombant dans l'escalier de sa demeure, Mme Laure Bayard, âgée de 48 ans, ménagère, demeurant rue de la Croix-Rouge, cour Haye't, s'est fait des fractures graves aux deux jambes.

— M. le docteur Depré a été mandé pour donner ses soins à Mme Flore Varare, âgée de 67 ans, ménagère, demeurant rue Magenta, qui s'était luxé la hanche gauche en tombant dans la rue.

Ces quatre blessés ont été admis hier à l'Hôtel-Dieu.

— Mardi, vers six heures du soir, on a transporté à l'Hôtel-Dieu un ouvrier tonnelier de la brasserie Dutholt, rue de l'Avocat, M. Jules Bateila, 50 ans, demeurant à Hem, hameau de l'Hempempont, qui venait d'être subitement frappé d'une congestion cérébrale. Son état est grave.

LUMINOL Savon p' linge, flanelles, laines, ménage VICTOR VAISSIER

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Relevés annuels comparatifs

Année 1902

487	colis de soie	44.564 k
202.902	» de laine peignée . .	23.910.776
37.276	» de laine filée . . .	4.527.815
13.175	» laines div. et blousses	1.407.784
12.549	» de coton	1.838.914
266.389	colis pesant ensemble .	31.224.843

Marché à terme :	kilogs	
Décreusage . . .	4.705	opérations
Titrage.	20.682	»

Année 1903

495	colis de soie	37.531 k
118.012	» de laine peignée . .	12.924 [illegible]
26.912	» de laine filée . . .	4.306 [illegible]
18.704	» laines div. et blousses	1.209.308
11.311	» de coton	1.[illegible]
177.465	colis pesant ensemble .	[illegible]

Marché à terme.	kilogs	
Décreusage . . .	1.465 1/2	opérations
Titrage.	13.252 1/2	»

Année 1904

273	colis de soie	31.446 k.
128.240	» de laine peignée . .	15.131.417
37.378	» de laine filée . . .	4.481.644
15.076	» laines div. et blousses	1.821.295
12.732	» de coton	1.454 740
194.697	colis pesant ensemble .	22.719.55.

Marché à terme ;	Kilogs	
Décreusage . . .	1.256	opérations
Titrage.	20.964	»

Etat-Civil

Publications de Mariages du 1er janvier. — Entre : Alfred Mareau, voyageur de commerce, rue Ingres, 64 et Alice Heurez, sans profession, boulevard Montesquieu, 60. — Georges Goemaere, comptable, à Dottignies et Marthe Heurez, sans profession, boulevard Montesquieu, 60. — Jean-Baptiste Dumortier, domestique, rue de la Paix, 11 et Céline Vaskemmel, journalière, rue de la Lys, 10. — Henri Delespaul, sans profession à Lys et Julia Boutten, sans profession, rue de Rome, 94. — Georges Barrat, journalier, rue de Crouy, 24 et Angèle Vandenbroucke, ménagère, rue de Croix, 16.

Charles Labbe, menuisier à Wattrelos et Clotilde Dronart, couturière, rue de Condé, 56 — Emile Allouis, peigneur, rue Archimède, cité St-Léon, 2 et Augustine Buffels, journalière, rue de la Guinguette, cour veuve Delattre, 12 — Gustave Alleene, scieur, rue des Fleurs, 46 et Angèle Beuscart, doubleuse, rue de la Mackellerie, maisons anonymes, 8 — Jules Fourmenoy, employé de commerce à Wattrelos et Palmyre Verreux, dame piqûrière, rue Alfred-Motte, 26 — Pierre Colaïs, ouvrier agricole, à Néchin et Mathilde Castel, remp. de écluses à Wattrelos.

Pierre Maes, homme de peine à Wattrelos et Angèle Haunot, trieuse à Wattrelos — Julien Semaix, camionneur, rue de Tourcoing, 128 et Hélène Roman, ouvrière agricole à Cerdes — Pierre Guidez, tisserand, rue de Rome, 74 et Marie Hennequin, tisserande, rue de Rome — Louis Roman, apprêteur, rue Bossuet, 2 et Clémence Laforce, trieuse de déchets, rue Labruyère 93 — François Dubar, tisserand, rue de la Lys, fort Wattel, 51 et Lorance Dijou, piqûrière, rue d'Arcole, 37 — Jules Delory, scieur de long à Sainghin et Marie Husse, servante, rue de la Vigne, 1.

Naissances du 3 janvier. — Blanche Cadron, r. Ste-Elisabeth, a. Desrumaux, 66 — Pierre Boncourt, r. de Condé, « Vromant, 12 — Louise Lefebvre, r. Blanchemaille — Victor Ghijsbrecht, — Robert Denis, Pont-Rouge, m. Dupire — Emilie Vaneerguecht, r. Marceau, 44.

Décès — Françoise Meyer, 65 ans, ménag., r. Beaurewaert, 37 — Joséphine Thomas, 5 mois, r. de Babylone, 11 — J.-B. De Coninck, 74 ans, s. prof., r. de Barbieux — Louise Cormant, 33 ans, mén., r. de Mouvaux, 77 — Adèle Poilet, 68 ans, mén., r. de Lens, 11 — Florentine Parent, 80 ans, rent., r. de Lannoy, 54 bis — Sophie Dhoud, 70 ans, prop., r. de l'Alouette, 29 — Lucien Vandenhale, 75 ans, s. prof., r. de l'Hospice — Scholastique De Rycke, 73 ans, s. prof., r. de l'Hospice — François Debrauwer, 64 ans, commission. public, r. Ste-Elisabeth, a. Verkinder, 4 — Aurélie Delforge, 22 ans, doubl., r. Franklin, « Cornille, 3 — Alfred Florin, 48 ans, apprêt., r. Lafontaine, 110 — Adèle Vancraeynest, 43 ans, rentière, r. des Champs, 26.

CROIX

UN LILLOIS PENDU. — M. Dengremont, J.-B., âgé de 69 ans, ancien directeur de peignage, actuellement hospitalisé « Aux vieux ménages », à Lille, arrivait jeudi dernier chez son gendre, M. Lauer, directeur de la fonderie, rue de la ... 8, pour y souhaiter la bonne année.

M. Dengremont fut invité à séjourner quelques jours chez sa fille.

Hier, vers 8 heures du matin, M. Lauer en pénétrant dans la chambre de M. ... mont le trouva pendu au pied de son lit. La mort remontait à deux heures environ.

On a toutes raisons de supposer que ce vieillard a mis fin à ses jours sous l'empire d'un accès de fièvre chaude.

STATISTIQUE SANITAIRE DE ... — Naissances 31 — Mariages 14 — Décès 32.

Causes des décès. — Tuberculose 5 —